



Maisons-Alfort, le 26 décembre 2012

LE DIRECTEUR GENERAL

AVIS

**de l'Agence nationale de sécurité sanitaire
de l'alimentation, de l'environnement et du travail
relatif à la demande de modification des conditions d'emploi
du produit biocide FICAM W
AMM n°9400015**

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a accusé réception d'un dossier déposé par la société **Bayer SAS - Bayer Environmental Science** de demande de modification des conditions d'emploi pour le produit biocide **FICAM W (AMM N°9400015)**, et son avis est requis.

Après évaluation de la demande, réalisée par la Direction des Produits Réglementés et un expert rapporteur du groupe de travail « Efficacité Biocides », l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail émet l'avis suivant.

CONSIDERANT L'OBJET DE LA DEMANDE

Ce dossier concerne la demande de modification des conditions d'emploi du produit biocide FICAM W.

CONSIDERANT L'IDENTITE DU PRODUIT

Le produit FICAM W est un biocide de type 18 composé de 824,7 g/kg de bendiocarbe se présentant sous la forme d'une poudre mouillable.

Le bendiocarbe est une substance active notifiée à l'annexe II du règlement communautaire n°1451/2007 du 4 décembre 2007 pour le type d'usage revendiqué. La décision d'inscription de cette substance active à l'annexe I de la directive 98/8/CE du Parlement européen et du Conseil a été publiée dans la directive 2012/03/UE de la Commission.

| | |
|---|-------------|
| Nom ou description générique de la substance active : | bendiocarbe |
| N°CAS : | 22781-23-3 |
| Type de produit : | 18 |

CONSIDERANT

- Que, l'autorisation de mise sur le marché n°9400015 du produit FICAM W a été délivrée le 01/10/1998 et bénéficie de fait d'un renouvellement automatique valide jusqu'à l'inscription de la substance active bendiocarbe à l'annexe I de la directive 98/8/CE du Parlement européen et du Conseil ;
- Que les essais d'efficacité présentés pour soutenir l'efficacité du produit, à la dose revendiquée de 15 g de Ficam W pour 125m² de surface à traiter, n'ont pas été réalisés selon des normes référencées et présentent tous des lacunes importantes de méthodologie (absence de témoins, de produits de référence, d'analyses statistiques, de description des conditions d'essai).

Considérant les éléments disponibles à ce jour ;

L'Anses émet un avis défavorable à la demande de modification des conditions d'emploi n°20080019, du produit FICAM W, détenu par la société Bayer SAS - Bayer Environmental Science.

Marc MORTUREUX

Mots-clés : modification des conditions d'emploi, bendiocarbe, TP18

Annexe 1

Liste des usages revendiqués pour le produit FICAM W

| Type de préparation | Composition du produit | concentration de la substance active |
|---------------------|------------------------|--------------------------------------|
| Poudre mouillable | bendiocarbe | 824,7 g/kg |

| Codes Usages | Usages | Dose d'emploi | Conditions d'applications | Avis |
|--------------|--|------------------------------|---------------------------|-------------|
| 50995310 | ORDURES ET DECHETS * LOCAUX UTILISES POUR LE TRAITEMENT * DESINSECTISATION | 0,12 à 0,24 g/m ² | - | Défavorable |
| 50995210 | ORDURES ET DECHETS * MATERIEL DE COLLECTE * DESINSECTISATION | 0,12 à 0,24 g/m ² | - | Défavorable |
| 50995110 | ORDURES ET DECHETS * MATERIEL DE TRANSPORT * DESINSECTISATION | 0,12 à 0,24 g/m ² | - | Défavorable |

Usages déjà autorisés :

| Codes Usages | Usages | Dose d'emploi |
|--------------|--|--------------------|
| 50995310 | ORDURES ET DECHETS * LOCAUX UTILISES POUR LE TRAITEMENT * DESINSECTISATION | 1 g/m ² |
| 50995210 | ORDURES ET DECHETS * MATERIEL DE COLLECTE * DESINSECTISATION | 1 g/m ² |
| 50995110 | ORDURES ET DECHETS * MATERIEL DE TRANSPORT * DESINSECTISATION | 1 g/m ² |